



Limousin, Poitou-
Charentes, Pays
de la Loire et
Bretagne



Résultats 2018 des exploitations ovins viande du Centre-Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE –
LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET
BRETAGNE

Résultats 2018 des exploitations ovins viande de l'Ouest

Synthèse régionale INOSYS-Réseaux d'Élevage -

Limousin, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture Charente), Marie-Line Barjou (Chambre d'agriculture Haute-Vienne), Maurane Beaumont (Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Vincent Bellet (Institut de l'Élevage), Sylvie Denis (Chambre d'agriculture Corrèze), Laurent Fichet (Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Alain Gouédard (Chambre d'agriculture Bretagne), Béatrice Griffault (Chambre d'agriculture Vienne), Gérard Hoppenreys (Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres), Stéphane Migné (Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture Creuse)

Maquette :

Valérie Lochon (Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

L'équipe du Réseau Ovin Ouest remercie les éleveurs du Réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats 2018 des exploitations ovins viande du Centre-Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ELEVAGE – LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

SOMMAIRE

Rappel des faits marquants de l'année 2018.....	5
Analyse par combinaison de productions.....	7
Spécialisés Ovins.....	7
Ovins-Cultures.....	9
Ovins-Bovins viande.....	11
Résultats selon l'ancienneté de l'installation.....	11
Analyse par type d'atelier ovin.....	13
Bergerie - Type génétique rustique.....	13
Bergerie - Type génétique herbager.....	15
Bergerie - Type génétique prolifique.....	17
Mixte.....	19
Herbe.....	21
Résultats par conduite de la reproduction.....	22
Résultats par type génétique.....	22
Analyse du coût de production.....	23
Variabilité.....	23
Bergerie.....	25
Mixte.....	27
Herbe.....	29
Annexes.....	30
Lexique.....	34

Avant-propos

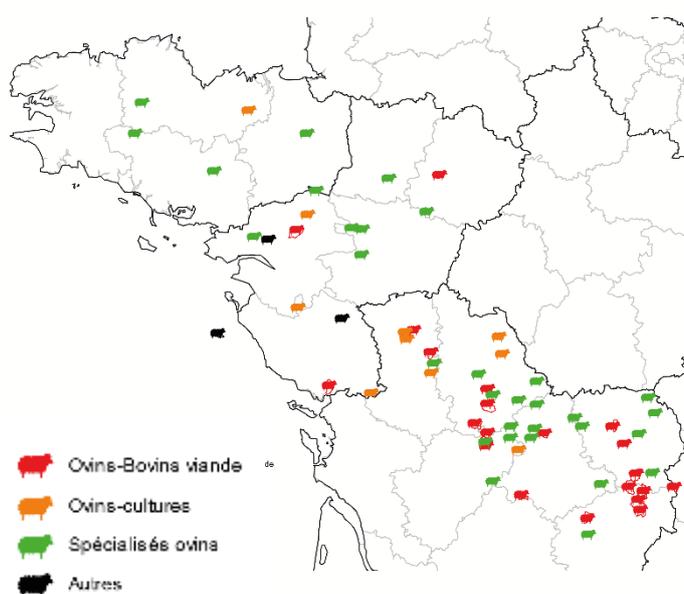
Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques de 66 fermes ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage pour les régions Limousin, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.

L'analyse est conduite selon deux entrées typologiques :

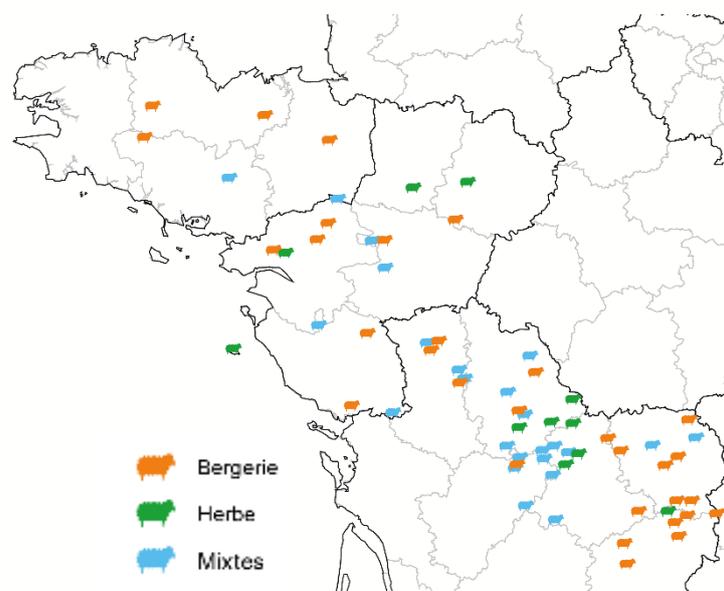
- Par **combinaison de productions** : exploitations spécialisées, avec grandes cultures ou bovins viande. Cette entrée est privilégiée pour la présentation des résultats économiques globaux, compte tenu du poids des autres ateliers. Quelques exploitations hors Socle national peuvent présenter d'autres combinaisons de productions (volailles essentiellement) et ne sont pas intégrées dans cette partie de l'analyse. Les résultats techniques par combinaison de production sont présentés en annexe (p 26), de même que les coûts de production (p 29).
- Par **conduite alimentaire de l'atelier ovin** : typologie privilégiée pour l'analyse des résultats techniques et du coût de production. Cette typologie est basée sur trois groupes :
 - Bergerie : toutes les lactations sont conduites en bergerie, de même que l'engraissement des agneaux ;
 - Mixte : une partie des lactations est conduite au pâturage, le plus souvent au printemps ;
 - Herbe : au moins une partie des agneaux sont maintenus au pâturage après sevrage, le plus souvent avec complémentation.

Figure 1 : Localisation des exploitations

Conduite par combinaison de productions



Conduite par type d'atelier



RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018

Le début du printemps 2018 a été très humide, retardant les mises à l'herbe (voire les semis de maïs) et pénalisant les lactations (parasitisme, boiteries, retards de croissance). La fenêtre pour réaliser les 1ères coupes de foin a été très réduite, d'où des stocks en quantité mais pas toujours de qualité. Puis la sécheresse a été particulièrement sévère dans le Limousin et dans l'Est de Poitou-Charentes, avec l'obligation pour certains éleveurs d'acheter des fourrages, surtout de la paille faute de disponibilité en foin (jusqu'à 110 €/tonne pour la paille en fin d'année) ou des aliments « sécheresse ». Comme en 2017, les producteurs d'agneaux d'herbe ont souvent été amenés à les rentrer précocement en bergerie. La pluie est arrivée très tard en automne, d'où l'absence de repousse des prairies avant novembre.

Sur l'ensemble de l'année, le prix des agneaux a très légèrement progressé (1%). La conjoncture a surtout été marquée par le retour de prix légèrement supérieurs au 1er semestre (contre-saison) par rapport au 2nd. Cette courbe des prix a permis aux systèmes intensifs, produisant davantage en contre-saison, de compenser la baisse de l'aide ovine et l'impact de la convergence des aides découplées. Mais elle n'a pas suffi pour faire face à l'inflation sur les charges. Les versements tardifs de certaines primes (MAEC notamment) ont pu accentuer certains problèmes de trésorerie.

Figure 2 : Evolution de la cotation nationale du prix de l'agneau

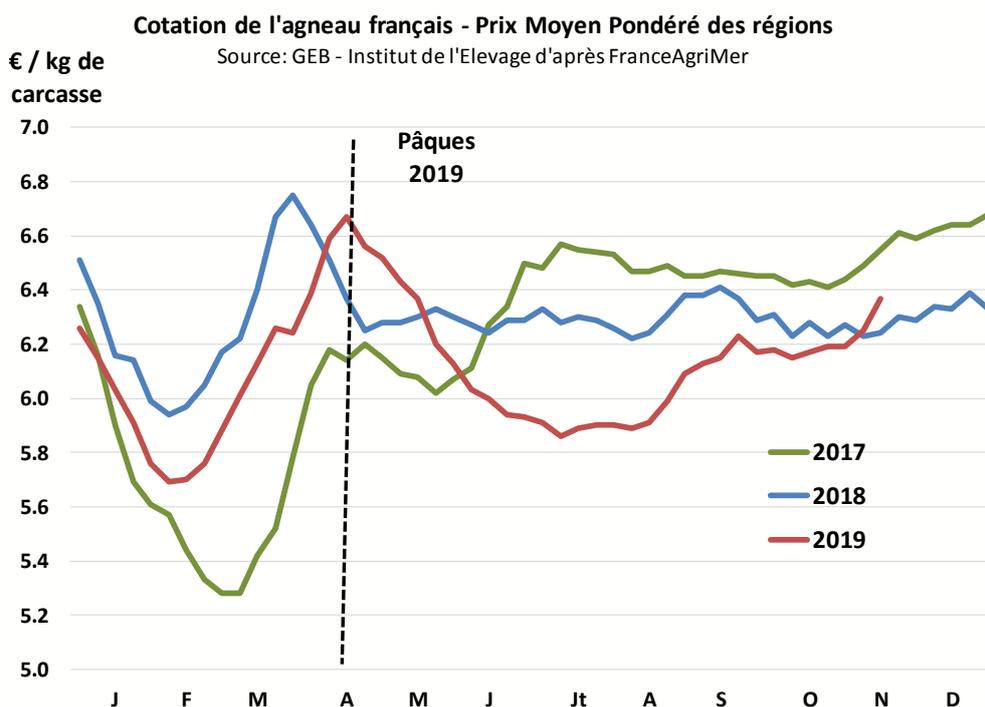


Tableau 1
Résultats des systèmes Spécialisés Ovins

Structure	Systèmes Spécialisés Ovins				2018
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	9	6	12	
Main-d'œuvre en UMO	1,4	1,4	1,6	1,5	
SAU	77	86	104	144	
% Herbe	73%	86%	92%	86%	
Brebis	619	498	633	746	
% UGB OV	100%	100%	99%	100%	

Système fourrager					
Chargement en UGB/ha SFP	1,6	1,1	1,0	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	10,4	6,6	6,7	6,3	
% maïs dans la SFP	3%	1%	0%	1%	
N minéral/ha Surface en Herbe	23	10	15	10	
Fourrages en TMS/UGB	2,2	1,7	1,8	1,2	
Kg MS/brebis	330	281	280	186	

Economie globale					
Produit Brut Total €/UMO	135 530	100 970	97 920	110 460	
% aides sur PBT	27%	33%	43%	46%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	37 760	33 170	32 550	38 850	
Charges de Mécanisation en €/ha	563	320	349	234	
% annuités/EBE	95%	43%	51%	46%	
Revenu Disponible €/UMO	6 080	18 600	19 170	20 800	

ANALYSE PAR COMBINAISON DE PRODUCTIONS

Spécialisés Ovins

Des structures plus importantes chez les herbagers

Les structures moyennes diffèrent très fortement entre le bassin Est (Montmorillonnais, Confolentais et Limousin) et le bassin Ouest (Deux-Sèvres, Pays de la Loire et Bretagne). Pour une main-d'œuvre à peu près identique, les Herbagers du bassin Est disposent de surfaces et de cheptels nettement plus importants que leurs homologues du bassin Ouest. En 2018, les Herbagers de l'Est ont subi une sécheresse plus intense que ceux de l'Ouest, mettant à mal les prairies, prépondérantes dans ces systèmes.

Des besoins en stocks qui varient presque du simple au double

La différenciation entre les systèmes Fourragers et Herbagers est basée sur le chargement, comme illustré dans le tableau ci-contre, avec 1,6 UGB/ha SFP pour les Fourragers (soit 10 brebis/hectare) contre 1 UGB/ha pour les Herbagers (un peu plus de 6 brebis par hectare). Malgré le niveau de chargement, les Fourragers cultivent peu de maïs ensilage (3 % de la SFP), ce qui est classique chez les éleveurs ovins. Par rapport aux Herbagers, les Fourragers constituent beaucoup plus de stocks (plus de 300 kg/brebis), du fait d'une part plus importante d'agnelages de contre-saison (conduite en bergerie), alors que les Herbagers ont davantage recours au pâturage hivernal. Mais ils ne fertilisent pas beaucoup plus leurs prairies : en moyenne 23 unités d'azote minéral/ha, contre 10 à 15 pour les Herbagers.

Les Herbagers du bassin Est bénéficient du 2nd pilier de la PAC

Les niveaux moyens d'EBE/UMO des différents systèmes sont assez proches, même si l'efficacité économique (%EBE/Produit Brut) des Fourragers est plus faible que celle des Herbagers (27% contre 32% à 35%). Cette différence est pour partie liée aux écarts de primes reçues, notamment celles du 2^{ème} pilier : la plupart des Herbagers du bassin Est bénéficient des MAEC et des ICHN. Compte tenu du niveau des stocks à réaliser, les charges de mécanisation des systèmes spécialisés sont assez élevées, comparées à celles des systèmes mixtes Ovins-Bovins (décrits ci-après). Ceci peut s'expliquer par des surfaces plus petites, voire une part plus importante de matériel en propriété, du fait d'une forte nécessité de maîtrise de la chaîne de récolte du foin et de l'enrubannage, alimentation de base en système spécialisé. Les résultats économiques du petit groupe des Fourragers sont pénalisés par le niveau des annuités dans 2 élevages où elles dépassent 40 K€ voire 50 K€/UMO.



Tableau 2
Résultats des systèmes Ovins-Cultures

Structure	Systèmes Ovins-Cultures		2018
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	5	
Main-d'œuvre en UMO	1,7	1,1	
SAU	124	131	
% Herbe	39%	52%	
Brebis	676	431	
% UGB OV	100%	100%	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,9	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	12,4	6,7	
% maïs dans la SFP	8%	0%	
N minéral/ha Surface en Herbe	18	28	
Fourrages en TMS/UGB	2,0	1,9	
Kg MS/brebis	317	294	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	151 570	143 920	
% aides sur PBT	23%	34%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	41 330	45 830	
Charges de Mécanisation en €/ha	525	297	
% annuités/EBE	44%	50%	
Revenu Disponible €/UMO	23 450	22 410	

Ovins-Cultures

Des niveaux d'intensification très contrastés

7 des 10 systèmes Ovins-Cultures sont localisés dans le bassin Ouest (Deux-Sèvres, Pays de la Loire et Bretagne). Les 3 autres, localisés dans le Montmorillonnais et le Confolentais, sont tous « Herbagers », avec un chargement de moins d'1,4 UGB/ha SFP. Si les surfaces moyennes des Fourragers et des Herbagers sont très proches, autour de 130 ha, leurs autres caractéristiques sont très différentes. Ainsi, en lien avec la main-d'œuvre disponible, la taille des troupeaux des Fourragers est plus importante (680 brebis en moyenne contre 430 pour les Herbagers), avec un écart de chargement du simple au double (1,9 UGB/ha contre 1,0 UGB/ha). Seuls 2 élevages Fourragers recourent au maïs ensilage (pour 14% et 23% de la SFP).

La sécheresse 2018 a pesé sur les stocks distribués

Si entre Fourragers et Herbagers les niveaux de stocks distribués sont équivalents, de l'ordre de 300 kg MS/brebis, leur composition est un peu différente, avec 45% d'enrubannage pour les premiers contre 29% pour les seconds. La sécheresse 2018 n'a pas permis d'implanter des cultures intermédiaires qui auraient pu alimenter les brebis, d'où une nouvelle augmentation des quantités de fourrages distribués : avec 20% de plus sur un an (soit 50 kg MS/brebis) et près de 50% de plus en 3 ans (soit 100 kg/brebis), ces systèmes ont été fortement impactés par les sécheresses successives (seulement 216 kg MS/brebis distribués en 2015).

Des résultats techniques très différenciés mais des revenus proches

En lien avec le fort niveau de chargement, près de la moitié des brebis des Fourragers mettent bas à contre-saison (47%) contre seulement un tiers (31%) pour les Herbagers. L'écart de productivité numérique par brebis est conséquent (1,39 pour les premiers contre 1,08 pour les seconds), de même que celui de la consommation de concentré (respectivement 240 kg/brebis et 183/brebis), dont la moitié est prélevée. La plus forte part de contre-saison a permis aux Fourragers de mieux profiter des cours favorables du 1^{er} semestre 2018, avec un prix moyen des agneaux supérieur de 10% (133 € contre 120 €), pour des poids de carcasse équivalents. Côté cultures, l'année 2018 s'est caractérisée par des prix corrects mais des rendements moyens. Si les Herbagers présentent un Produit Brut/UMO est un peu plus faible que celui des Fourragers, leur EBE/UMO est un peu meilleur, grâce à des charges moins élevées (par exemple moins de 300 €/ha de mécanisation contre plus de 500 €/ha pour les Fourragers). Au final, compte-tenu des annuités respectives, les revenus disponibles des 2 groupes sont très proches.



Tableau 3
Résultats des systèmes Ovins-Bovins viande

Structure	Systèmes Ovins-Bovins viande			2018
	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	8	7	
Main-d'œuvre en UMO	1,7	2,3	2,0	
SAU	151	214	164	
% Herbe	65%	93%	84%	
Brebis	416	323	459	
Vaches allaitantes	79	86	54	
% UGB OV	31%	31%	54%	

Système fourrager				
Chargement en UGB/ha SFP	1,8	0,9	1,0	
% maïs dans la SFP	15%	2%	3%	
N minéral/ha Surface en Herbe	60	15	8	
Fourrages en TMS/UGB	2,5	2,4	1,8	

Economie globale				
Produit Brut Total €/UMO	164 570	101 040	102 270	
% aides sur PBT	27%	43%	41%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	66 140	40 330	42 090	
Charges de Mécanisation en €/ha	420	221	291	
% annuités/EBE	50%	39%	39%	
Revenu Disponible €/UMO	34 780	23 570	25 750	

Ovins-Bovins viande

Valoriser les complémentarités entre bovins et ovins

L'association des ovins aux bovins permet une meilleure valorisation des prairies, un atout pour réduire le coût de production : nettoyage avant l'hiver, pâturage hivernal (potentiel plus important avec le réchauffement climatique), puis déprimage pour des foins de qualité, en décalant la récolte. Les dimensions moyennes des 2 ateliers sont conséquentes : 74 vaches et leur suite et 395 brebis, sur 180 ha pour 2 UMO. La productivité des brebis (1,13) est légèrement inférieure dans ces systèmes, comparée à celle des spécialisés (1,23). En matière de fourrages, les ovins utilisent plutôt le foin alors que les bovins sont alimentés à base d'ensilage d'herbe ou de maïs chez les fourragers, ou d'enrubannage et de foin chez les herbagers.

De bons résultats économiques, malgré des capitaux plus importants

Bénéficiant de structures de plus grande dimension, les éleveurs mixtes Ovins-Bovins obtiennent en moyenne un EBE supérieur de près de 12 000 €/UMO par rapport à celui des spécialisés (48 300 €/UMO contre 36 300 €/UMO). Après paiement des annuités, plus élevées avec des bovins, l'écart de revenu disponible entre éleveurs mixtes et spécialisés est de 8 000 €/UMO en faveur des premiers.

Le niveau d'intensification des surfaces fourragères favorise les résultats des systèmes ovins-bovins

Le chargement moyen des systèmes les plus intensifs (Fourragers) est de 1,8 UGB/ha SFP, avec 15% de maïs et 60 unités/ha d'azote minéral sur les prairies. Les stocks utilisés sont de 2,5 TMS/UGB, pour des charges de mécanisation de 420 €/ha SAU. Les chargements moyens des deux groupes Herbagers sont inférieurs de moitié (0,9 à 1 UGB/ha SFP), le maïs est quasiment inexistant et les prairies peu intensifiées (8 à 15 unités/ha d'azote minéral). Malgré leurs charges plus élevées les Fourragers obtiennent des résultats nettement supérieurs à ceux des Herbagers, avec un avantage de plus de 20 000 € d'EBE/UMO et de l'ordre de 10 000 €/UMO de revenu disponible.

RESULTATS SELON L'ANCIENNETE DE L'INSTALLATION

(tous systèmes confondus)

	Croisière	Installation < 5 ans
Nombre d'exploitations	52	11
Produit Brut Total €/UMO	120 700	110 300
% aides sur PBT	37%	35%
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	41 600	39 700
% annuités /EBE	50%	44%
Revenu Disponible €/UMO	21 700	22 000

Sur les 63 exploitations analysées selon la combinaison de productions, 11 sont concernées par une installation depuis moins de 5 ans. Ce groupe est marqué par l'importance des GAEC (8 sur 9, dont 3 spécialisés), qui permettent une transmission progressive des exploitations (existence d'une troupe ovine, reprise du capital par le nouvel associé, expérience des associés déjà présents...). Par rapport aux exploitations en croisière, rapporté à l'UMO l'EBE moyen est légèrement inférieur. Mais l'importance des GAEC dans les installations récentes permet une bonne maîtrise des annuités, d'où des revenus disponibles comparables.

Tableau 4

Résultats techniques du groupe Bergerie – Type génétique rustique

Structure	Bergerie - Rustique		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	11	3	
Brebis	437	406	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	0,9	0,8	
brebis /UMO OV	477	436	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	68%	73%	
Taux de mise bas	93	97	
Taux de prolificité	138	139	
Taux de mortalité	13	9	
Taux de productivité numérique	111	121	
Taux de pertes adultes	6,8	3,5	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	6,3	6,2	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	276	278	
Concentré total (kg/brebis)	158	149	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,3	6,6	
% concentré prélevé	30%	11%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,2	18,8	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,50	6,62	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	135	167	
Charges Opérationnelles	68	69	
dont Charges d'Alimentation Directe	44	48	
dont Charges Surface Fourragère	10	6	
dont Frais vétérinaires	4	3	
dont autres Frais d'Elevage	10	12	
Marge Brute	67	98	

(* tri sur la marge brute par brebis)

ANALYSE PAR TYPE D'ATELIER OVIN

Bergerie - Type génétique rustique

Une période d'agnelage adaptée à du « tout bergerie »

Dans ces élevages, les brebis sont systématiquement conduites en bergerie, de la fin de gestation au sevrage des agneaux, eux-mêmes tous engraisés en bergerie. Ce premier groupe d'élevages, tous en race Limousine, est très fortement orienté vers la contre-saison : en moyenne 68% des agnelages ont lieu entre août et décembre. Avec le même niveau de prolificité, le petit groupe du quart supérieur obtient 10 points de productivité de plus, grâce à un meilleur taux de mise bas et une moindre mortalité des agneaux.

De forts besoins en stocks fourragers

La conduite « tout bergerie » induit une consommation importante de fourrages stockés, de l'ordre de 280 kg MS par brebis en moyenne. Malgré la sécheresse de 2018 très marquée en Limousin, seule une minorité d'éleveurs a acheté des fourrages pour un coût compris entre 4 et 10 €/brebis. Engraissement des agneaux inclus, la consommation moyenne de concentrés est proche de 160 kg/brebis. Le quart supérieur montre une meilleure maîtrise de cette consommation, avec 6,6 kg/kg de carcasse produit, contre 8,3 kg/kg de carcasse pour la moyenne du groupe.

Le contexte de production pèse sur les résultats technico-économiques

Le recours à une race rustique se traduit par des poids de carcasse des agneaux un peu inférieurs aux autres groupes « Bergerie » : 0,2 kg de moins que le groupe en type génétique prolifique et surtout 0,9 kg de moins que le groupe en type herbager. Le prix moyen du kg de carcasse est également un peu plus faible, de 0,2 à 0,3 €/kg, dans le contexte d'une année où la courbe des prix a été favorable aux ventes de contre-saison. Ces élevages qui valorisent des surfaces à faible potentiel sur le Plateau de Millevaches obtiennent les plus faibles moyennes de produit et de marge par brebis, hors ICHN.



Tableau 5
Résultats techniques du groupe Bergerie – Type génétique herbager

Structure	Bergerie - Herbagère		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	14	4	
Brebis	536	413	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	1,0	
brebis /UMO OV	579	472	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	44%	55%	
Taux de mise bas	92	95	
Taux de prolificité	164	179	
Taux de mortalité	19	22	
Taux de productivité numérique	122	133	
Taux de pertes adultes	7,5	10,8	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	8,9	9,2	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	275	329	
Concentré total (kg/brebis)	214	226	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,3	8,6	
% concentré prélevé	43%	57%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19,1	20,3	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,70	6,70	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	175	206	
Charges Opérationnelles	83	77	
dont Charges d'Alimentation Directe	51	50	
dont Charges Surface Fourragère	10	8	
dont Frais vétérinaires	9	7	
dont autres Frais d'Elevage	13	12	
Marge Brute	93	129	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Bergerie - Type génétique herbager

Une période d'agnelage adaptée à du « tout bergerie »

Dans ces élevages on compte en moyenne moins de 50% d'agnelages de contre-saison, même si comme dans le groupe précédent tous les stades physiologiques à forts besoins sont conduits en bergerie. Malgré une prolificité nettement plus élevée que dans le groupe en race rustique on ne compte en moyenne qu'une dizaine de points supplémentaires de productivité, la mortalité des agneaux étant également plus importante.

Une forte consommation de concentré

Dans un contexte de meilleur potentiel des surfaces que dans le groupe rustique, le chargement est assez élevé, avec en moyenne près de 9 brebis/ha SFPO. Ceci peut expliquer que l'on retrouve le même niveau de consommation de fourrages stockés, à 275 kg MS/brebis, malgré un moindre recours à la contre-saison. La consommation de concentré est particulièrement élevée : plus de 9 kg/kg de carcasse en moyenne.

Des agneaux particulièrement lourds

Ce groupe se caractérise par des poids de vente des agneaux conséquents, à plus de 19 kg de carcasse en moyenne, et même plus de 20 kg pour le quart supérieur. Les prix de vente au kg sont un peu plus élevés que dans le groupe rustique (0,2 €/kg, soit 3%). Toujours par rapport au groupe rustique, le supplément de produit est en moyenne de 40 €/brebis, mais l'écart de marge n'est que de 15 €/brebis. Le quart supérieur atteint presque 130 € de marge par brebis, combinant forte intensification (chargement, productivité, contre-saison...) et maîtrise des charges, légèrement inférieures à celles de la moyenne du groupe.



Tableau 6
Résultats techniques du groupe Bergerie – Type génétique prolifique

Structure	Bergerie		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	2	
Brebis	519	445	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,2	1,0	
brebis /UMO OV	444	444	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	49%	59%	
Taux de mise bas	112	101	
Taux de prolificité	201	191	
Taux de mortalité	21	19	
Taux de productivité numérique	178	155	
Taux de pertes adultes	8,4	5,4	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	8,9	7,4	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	392	334	
Concentré total (kg/brebis)	278	258	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,6	8,1	
% concentré prélevé	54%	67%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,4	18,6	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,77	6,65	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	237	257	
Charges Opérationnelles	112	96	
dont Charges d'Alimentation Directe	69	57	
dont Charges Surface Fourragère	10	9	
dont Frais vétérinaires	9	15	
dont autres Frais d'Elevage	23	15	
Marge Brute	125	161	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Bergerie - Type génétique prolifique

Des systèmes particulièrement intensifs

A une exception près, les élevages de ce petit groupe sont localisés en Bretagne ou en Pays de la Loire. Les chargements sont plutôt élevés comme dans le groupe en type génétique herbager. A cette intensification des surfaces ces systèmes ajoutent celle de la conduite animale, avec une productivité numérique proche de 180%, grâce à une prolificité dépassant 200% et à l'accélération du rythme des agnelages (112% de taux de mise bas en moyenne).

Près de 400 kg MS de fourrage distribué par brebis

Ces forts niveaux d'intensification des surfaces et du troupeau se retrouvent sur la consommation de stocks fourragers, particulièrement élevée, à près de 400 kg MS/brebis. Rapportée à la brebis, la consommation de concentré est également conséquente (près de 280 kg en moyenne), mais elle est inférieure à celle du groupe en type génétique herbager, et guère supérieure à celle de groupe rustique, si on la rapporte au poids de carcasse d'agneau produit.

Une très bonne marge par brebis, malgré le niveau des charges

Compte tenu du niveau de productivité numérique, ce groupe atteint logiquement un produit par brebis particulièrement élevé, à 237 €/brebis. Même si l'intensification pèse également sur le niveau des charges, la marge dégagée est la plus élevée des groupes Bergerie, à 125 €/brebis en moyenne. C'est également le niveau de la marge moyenne dégagée par le groupe Herbe, mais avec 3 brebis de plus par hectare de SFPO (chargements respectifs de 8,9 et 5,8 brebis/ha SFPO, cf. page 20).



Tableau 7
Résultats techniques du groupe Mixte

Structure	Mixte		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	24	6	
Brebis	594	500	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	1,1	
brebis /UMO OV	561	468	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	33%	31%	
Taux de mise bas	89	95	
Taux de prolificité	148	175	
Taux de mortalité	17	12	
Taux de productivité numérique	112	145	
Taux de pertes adultes	8,5	7,6	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	7,9	8,7	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	237	183	
Concentré total (kg/brebis)	174	193	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,3	6,9	
% concentré prélevé	46%	41%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,9	19,0	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,92	7,35	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	171	227	
Charges Opérationnelles	74	91	
dont Charges d'Alimentation Directe	42	46	
dont Charges Surface Fourragère	8	8	
dont Frais vétérinaires	8	7	
dont autres Frais d'Elevage	16	30	
Marge Brute	96	137	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Mixte

Les conditions climatiques ont encore pesé sur la consommation d'aliments

Ces systèmes mixtes, essentiellement en type génétique herbager, se caractérisent par une consommation de fourrages stockés de 237 kg MS par brebis en moyenne, en augmentation de près de 20% par rapport à 2017 (échantillon non constant). En effet la sécheresse s'est prolongée sur tout l'automne, d'où l'absence de repousse d'herbe. Toutes les brebis ont été alimentées avec des fourrages stockés, ce qui est inhabituel pour ces systèmes à cette période.

La contre-saison représente en moyenne un tiers des agnelages et l'engraissement systématique des agneaux en bergerie contribue à maintenir une consommation de concentré relativement élevée, en moyenne 8,5 kg/kg de carcasse produit. Le manque d'herbe pendant l'été et l'automne a pesé sur cette consommation. L'autonomie moyenne en concentré est proche de 50 %, les agneaux étant en général finis avec de l'aliment du commerce. Avec un niveau de productivité plus élevé, les élevages du quart supérieur observent une bonne maîtrise de la consommation d'aliments, qu'il s'agisse des fourrages stockés (183 kg MS/brebis) ou des concentrés (6,9 kg/kg de carcasse).

Les meilleures marges tirées par la productivité et les prix

Les résultats du quart supérieur (+ 56 €/brebis de produit brut) se caractérisent d'abord par 33 points supplémentaires de productivité numérique, expliqués principalement par un taux de prolificité plus élevé (175% contre 148% en moyenne) et une mortalité agneaux bien maîtrisée. L'impact de cette productivité sur le produit brut est renforcé par une meilleure valorisation des agneaux (+ 0,43 €/kg). La différence de marge brute (+ 41 €/brebis) est aussi le résultat d'une meilleure maîtrise de certains postes de charges. Ainsi, pour 33 points de productivité supplémentaire, on constate seulement 4 €/brebis supplémentaires de charges d'alimentation directe.



Tableau 8
Résultats techniques du groupe Herbe

Structure	Herbe		2018 Vos résultats
	Moyenne	Quart supérieur *	
Nombre d'exploitations	11	3	
Brebis	462	137	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,3	0,8	
brebis /UMO OV	397	335	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	14%	16%	
Taux de mise bas	88	96	
Taux de prolificité	148	172	
Taux de mortalité	21	16	
Taux de productivité numérique	105	138	
Taux de pertes adultes	8,7	3,8	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	5,8	6,7	
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	161	182	
Concentré total (kg/brebis)	82	132	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	4,6	5,4	
% concentré prélevé	28%	46%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,3	18,0	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	8,24	11,61	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	203	381	
Charges Opérationnelles	79	173	
dont Charges d'Alimentation Directe	32	63	
dont Charges Surface Fourragère	6	10	
dont Frais vétérinaires	6	7	
dont autres Frais d'Élevage	34	93	
Marge Brute	124	208	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Herbe

Des conditions climatiques encore une fois défavorables à la finition des agneaux à l'herbe

Le groupe Herbe ne compte que peu d'exploitations (11) cette année : certains éleveurs ont dû adapter leurs pratiques, en rentrant la majorité des agneaux dès le sevrage lors des premières et très fortes chaleurs de juillet. En effet la repousse des prairies, voire les dérobées, ont été desséchées sur pied, et les rares averses de l'été n'ont pas permis le maintien à l'herbe des lots d'agnelage plus tardifs par la suite.

Des marges de manœuvre en matière de productivité

Ces systèmes misent sur la réussite de l'agnelage de printemps, sans accélération des mises-bas ni contre-saison (14% des agnelages en moyenne). Avec des types génétiques herbagers ou rustiques, la productivité moyenne dépasse juste 1 agneau par brebis (1,05) mais atteint 1,38 agneau pour le quart supérieur. Ce sont les différences de prolificité qui expliquent d'abord cet écart (148 % en moyenne et 172 % pour le quart supérieur), devant le taux de mise bas (8% de plus pour le quart supérieur) et la mortalité (5 % de moins).

Peu de consommation de concentré et de fourrage stocké par brebis

Malgré la sécheresse, la consommation moyenne par brebis de concentré et de fourrages est restée très maîtrisée : 82 kg de concentré (soit 4,6 kg/kg de carcasse produit) et 162 kg MS de fourrages distribués. Ces systèmes ont en effet bénéficié d'une bonne pousse d'herbe printanière, période où les besoins au pâturage étaient maximum. Mais la répétition des sécheresses limite les possibilités de reconstitution des réserves corporelles des brebis au pâturage, avec comme conséquence une baisse probable de leur productivité.

Un bon niveau de marge brute, en lien avec des modes de commercialisation spécifiques

Du fait d'une part importante d'élevages en AB et/ou recourant à la vente directe, ce groupe se caractérise par des prix de vente élevés : moyenne de 8,2 €/kg de carcasse (11,6 €/kg pour le quart supérieur). Ceci explique le niveau produit par brebis, relativement élevé : 203 € en moyenne. En contrepartie les frais de transformation-commercialisation sont conséquents (34 €/brebis), alors que les autres postes de charges sont bien maîtrisés, d'où un total des charges opérationnelles comparable à celui des autres groupes (79 €/brebis) et la meilleure marge des 3 groupes (124 €/brebis).



RESULTATS PAR CONDUITE DE LA REPRODUCTION

Conduite de la reproduction	Accélééré		Fractionné		Saison		Contre-Saison
	Moy- enne	Quart sup.*	Moy- enne	Quart sup.*	Moy- enne	Quart sup.*	Moyenne
Nombre d'exploitations	9	2	41	10	11	3	5
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	47%	39%	41%	42%	10%	5%	81%
Taux de mise bas	109	124	90	99	84	90	93
Taux de prolificité OV	194	211	150	173	147	174	138
Taux de mortalité OV	21	22	18	17	19	16	10
Taux de productivité numérique	167	204	113	141	102	130	116

(* tri sur la productivité numérique par brebis)

En 2018 comme en 2017, plus de la moitié des élevages ont adopté une conduite de la reproduction fractionnée avec une part significative d'agnelages de contre saison (41%). La productivité numérique de ce groupe marque une baisse (-9 points), liée principalement à la baisse de la prolificité (- 16 points), les autres critères étant relativement stables. Le groupe accéléré, majoritairement en race prolifique, obtient toujours les meilleurs résultats de reproduction avec une productivité numérique moyenne de 167 %. En revanche, les résultats moyens du groupe de contre-saison sont liés à l'utilisation de races rustiques peu prolifiques mais dotées d'une bonne capacité de désaisonnement. Enfin, c'est en saison, comme en 2017, que l'on observe la plus faible productivité numérique (102 %).

RESULTATS PAR TYPE GENETIQUE

Type génétique	Race prolifique	Race herbagère	Race rustique
Nombre d'exploitations	8	43	14
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	47%	32%	60%
Taux de mise bas	111	89	91
Taux de prolificité OV	203	151	137
Taux de mortalité OV	21	18	15
Taux de productivité numérique	177	111	106

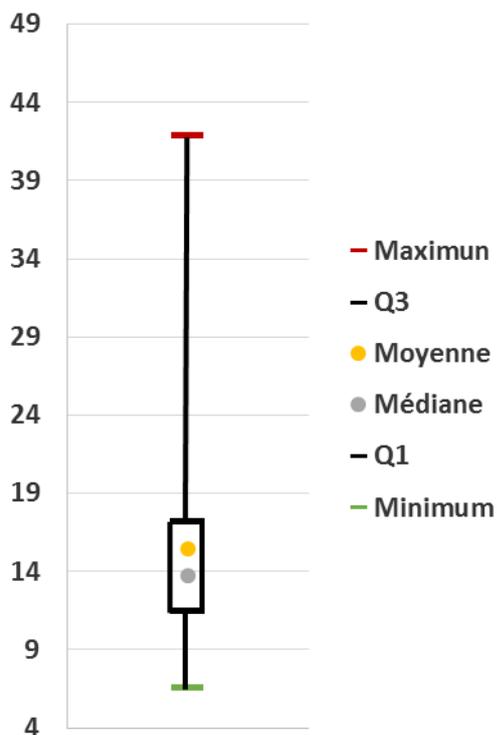
Les 8 troupeaux en race prolifique sont majoritairement localisés en Bretagne, avec une accélération du rythme des agnelages (taux de mises bas de 111%) et une part de désaisonnement proche de 50%, ce qui traduit une recherche d'intensification. Le niveau de prolificité supérieur de ce type génétique se traduit par 52 points de plus que les races herbagères et 66 points de plus que les races rustiques. Malgré une mortalité des agneaux supérieure, liée au taux de prolificité, l'écart de productivité numérique se creuse : 66 points avec les herbagères et 71 points avec les rustiques.

ANALYSE DU COUT DE PRODUCTION

Variabilité

Grphe 1

Variabilité du coût de production (€/kg de carcasse)



Tous systèmes confondus, avec une rémunération forfaitaire du travail des exploitants de 2 SMIC/UMO, le coût de production varie de 6,6 à 41,8 €/kg de carcasse, avec une moyenne de 15,5 €/kg. La moitié des exploitations se situe dans une fourchette d'une amplitude de l'ordre de 6 €/kg : un quart des élevages se situe en-dessous de 11,5 €/kg (Q1 : 1^{er} quartile), et un quart au-dessus de 17,2 €/kg (Q3 : 3^{ème} quartile).

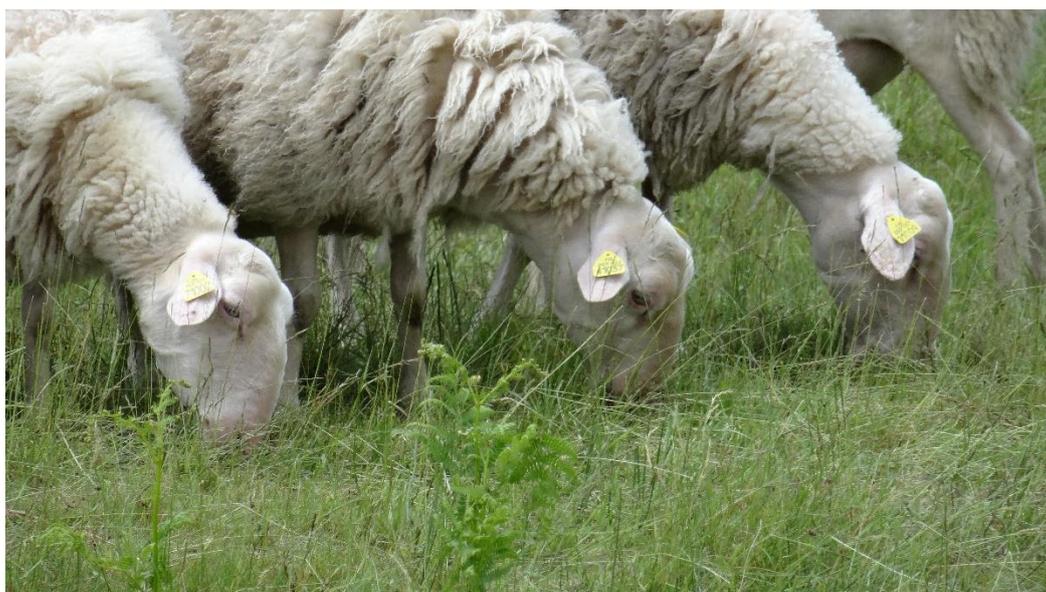
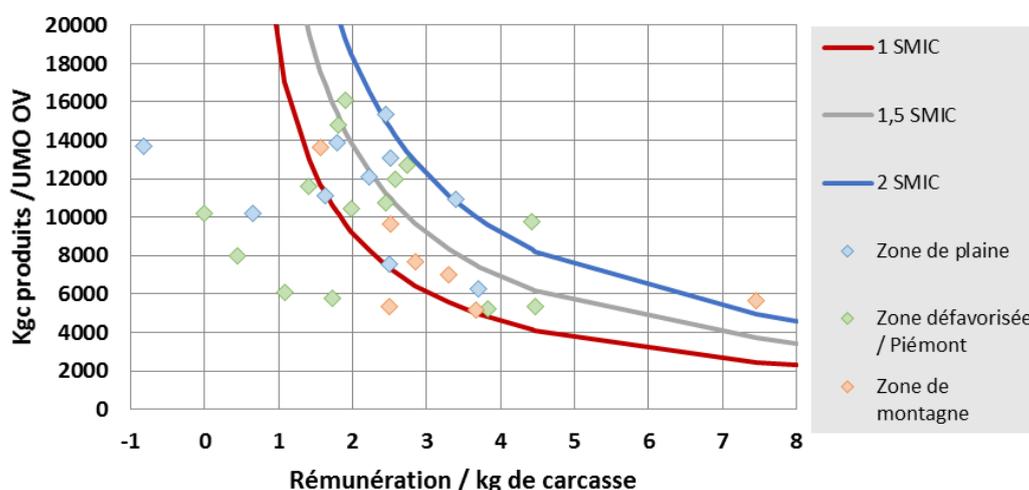


Tableau 9
Tableau de bord du groupe Bergerie

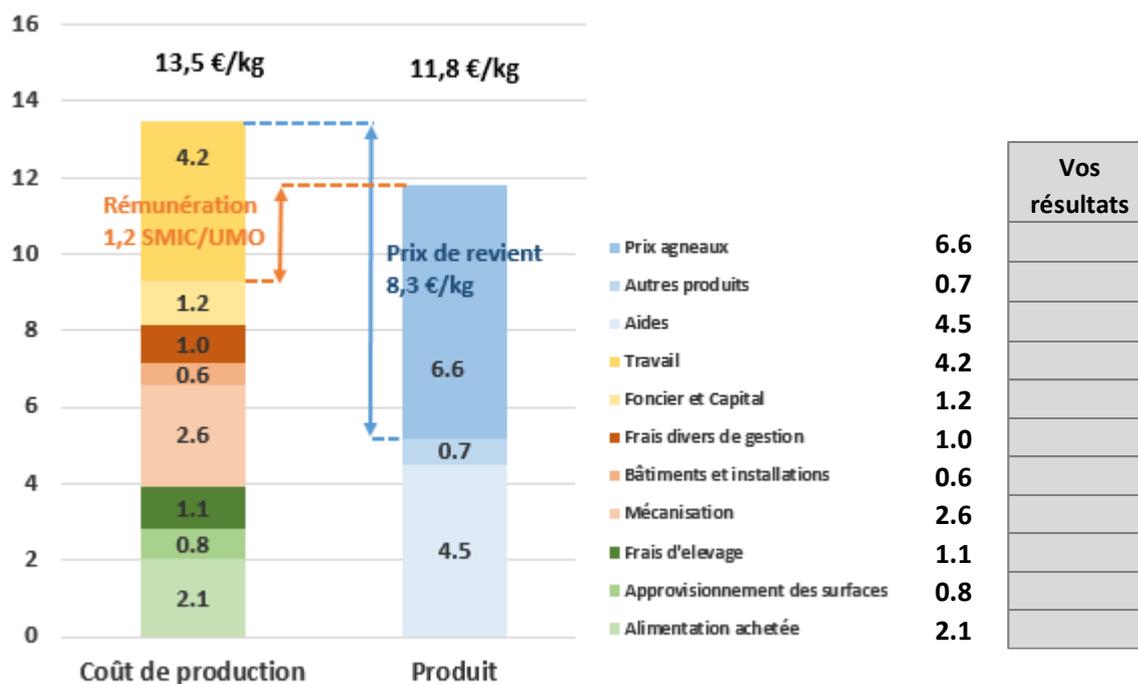
Coût de production	Bergerie		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	31	8	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11,8	11,7	
Coût de production hors travail (€/kgc)	9,4	8,2	
Rémunération permise (€/kgc)	2,4	3,4	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	9 900	11 900	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,2	2,1	

(* tri sur la rémunération permise par UMO OV exploitant)

Graph 2
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Bergerie



Graph 3
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Bergerie (€/kg de carcasse)



Bergerie

Stabilité du coût de production

Malgré l'évolution de l'échantillon, le coût de production hors travail (9,4 €/kg) reste stable par rapport à l'année 2017. Il reste le plus faible comparé aux groupes Mixte (10,4 €/kg) et Herbe (15,2 €/kg), de même que le coût de production total. C'est sur la rémunération des facteurs de production (travail, foncier, capital) et sur les frais d'élevage, de mécanisation et de bâtiments que le groupe Bergerie est le plus performant. A contrario ce groupe est logiquement le moins économe en matière d'achats d'aliments.

Peu d'aides dans le produit

Le produit moyen, à 11,8 €/kg, est supérieur de 0,6 €/kg par rapport à l'année précédente. Ce produit est inférieur à ceux des groupes Mixte, et surtout Herbe, de respectivement 1,1 €/kg et 8,1 €/kg. Cette différence s'explique principalement par le différentiel des aides au kg de carcasse (4,5 €/kg contre respectivement 5,4 €/kg et 9,8 €/kg). La rémunération permise au kg de carcasse est donc logiquement la plus faible des 3 groupes (2,4 €/kg de carcasse).

1,2 SMIC par UMO

Malgré une productivité du travail de 9,9 tonnes par UMO consacrée à l'atelier ovin, la rémunération moyenne n'est que de 1,2 SMIC par UMO, soit 0,2 SMIC/UMO de moins par rapport au groupe Mixte et 0,4 SMIC/UMO par rapport au groupe Herbe. Le quart supérieur affiche néanmoins un niveau de rémunération correct (2,1 SMIC/UMO) avec une productivité de 11,9 tonnes.

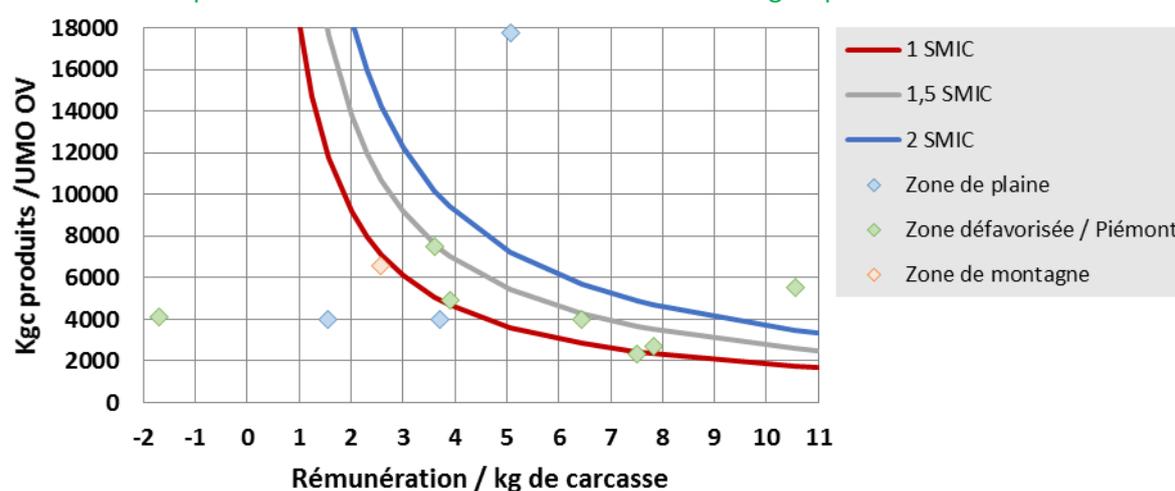


Tableau 10
Tableau de bord du groupe Mixte

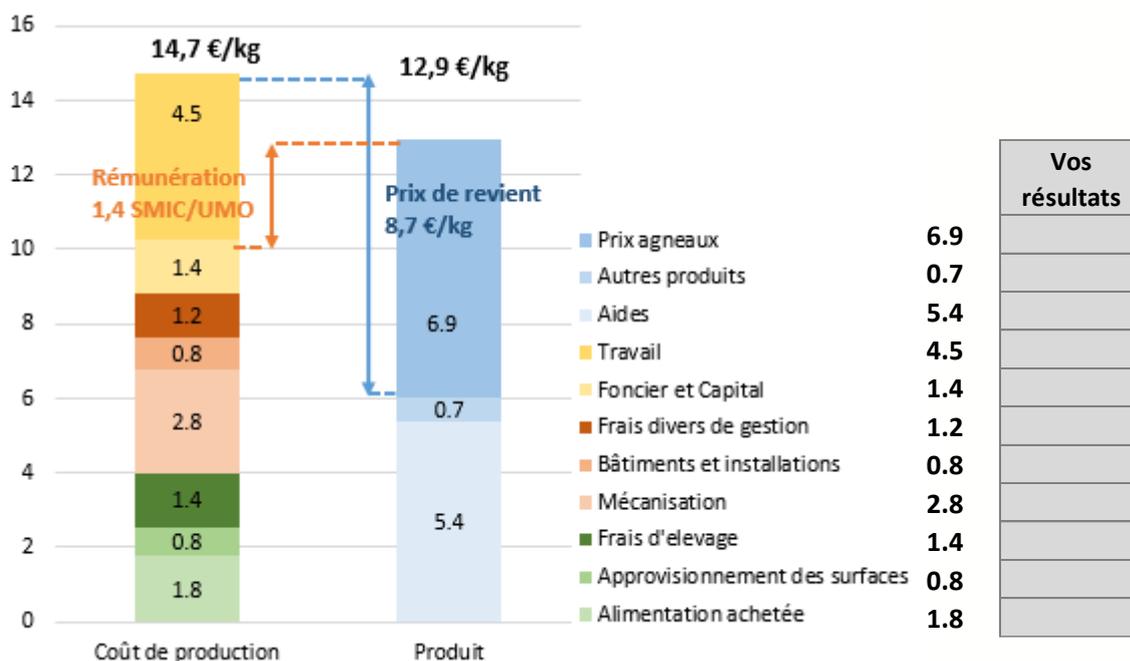
Coût de production	Mixte		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	24	6	
Produit de l'atelier (€/kgc)	12,9	11,8	
Coût de production hors travail (€/kgc)	10,4	7,9	
Rémunération permise (€/kgc)	2,5	3,9	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	9 700	13 100	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,4	2,9	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graph 4
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Mixte



Graph 5
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Mixte (€/kg de carcasse)



Mixte

Des pratiques intermédiaires, comme le coût de production

A 10,4 €/kg de carcasse, le coût de production moyen hors travail du groupe Mixte est intermédiaire entre ceux des groupes Bergerie et Herbe. Il est supérieur de 0,8 €/kg à celui de l'année précédente. Avec des lactations à l'herbe mais tout l'engraissement des agneaux en bergerie, les achats d'aliments représentent un poste important, à 1,8 €/kg de carcasse. Le produit/kg de carcasse est légèrement supérieur à celui du groupe Bergerie, à 12,9 €/kg. Par ailleurs, les moyennes par poste de coût sont assez comparables entre les groupes Mixte et Bergerie, hors Alimentation achetée, mais elles diffèrent de manière plus marquée avec le groupe Herbe.

Un peu moins de 3 SMIC pour le quart supérieur

La productivité du travail de ce groupe reste inchangée par rapport à 2017 : elle avoisine les 10 tonnes/UMO, et même plus de 13 tonnes pour le quart supérieur. La productivité des brebis et le poids des agneaux compensent ainsi une moindre taille de cheptel, rapportée à la main-d'œuvre. A 2,5 €/kg, la rémunération moyenne par kg produit est quasi semblable à celle du groupe Bergerie (2,4 €/kg), mais nettement inférieure à celle du groupe Herbe (4,6 €/kg). La rémunération moyenne, 1,4 SMIC/UMO, est intermédiaire entre celle des deux autres groupes. Le quart supérieur atteint 2,9 SMIC/UMO, grâce à une bonne productivité du travail et à une bonne maîtrise du coût hors travail, inférieur de 2,5 €/kg à la moyenne du groupe.

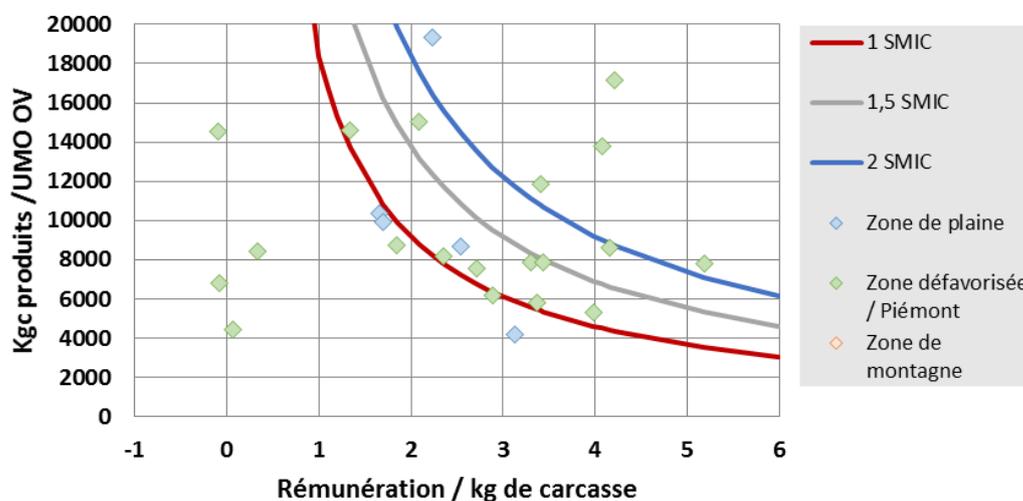


Tableau 11
Tableau de bord du groupe Herbe

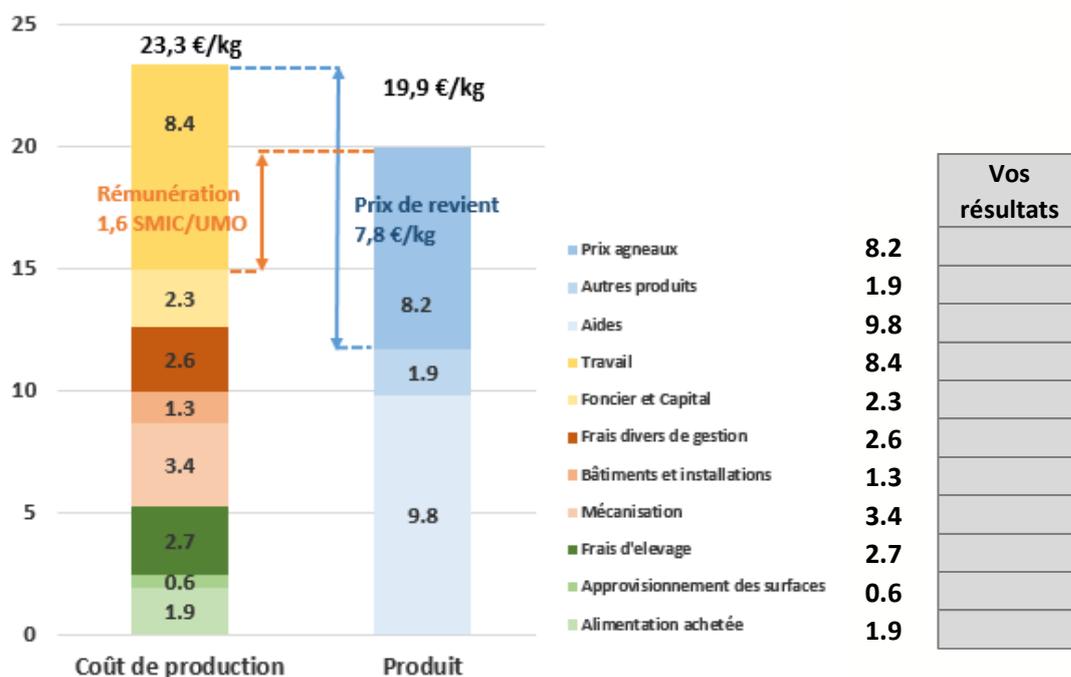
Coût de production	Herbe		2018
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	11	3	
Produit de l'atelier (€/kgc)	19,9	15,0	
Coût de production hors travail (€/kgc)	15,2	8,5	
Rémunération permise (€/kgc)	4,6	6,5	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	5 800	9 400	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,6	3,5	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graph 6
Rémunération et productivité du total de la main-d'oeuvre OV du groupe Herbe



Graph 7
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Herbe (€/kg de carcasse)



Herbe

Une rémunération supérieure aux autres groupes malgré une moindre productivité du travail

En 2018, le groupe Herbe est composé de 11 élevages, dont 6 élevages en AB. Ils obtiennent une rémunération moyenne de 1,6 SMIC/UMO, avec néanmoins une très grande variabilité. La productivité de ces systèmes reste la plus faible des 3 groupes, du fait de leur localisation, le plus souvent en zone à faible potentiel et du choix d'une production prioritairement axée sur la valorisation de l'herbe (moyenne de 5,8 tonnes/UMO contre 9,7 à 9,9 pour les autres groupes). Cette plus faible productivité de la main-d'œuvre s'explique notamment par celle des brebis (1,05 agneau/brebis), par une part d'agneaux vendus en maigre, et des agneaux finis un peu plus légers (18,3 kg de carcasse).

Moins d'achats d'aliments mais plus de frais de mécanisation

Avec 1,9 €/kg d'achats d'aliments et 0,6 €/kg d'approvisionnement des surfaces, le groupe Herbe est relativement économe concernant ce type d'intrants. Mais à 3,4 €/kg le poste mécanisation est le plus élevé des trois groupes, malgré le moindre recours aux stocks. En effet, elles sont plus faibles rapportées à l'hectare du fait de surfaces plus importantes, mais ce n'est pas le cas quand on les rapporte aux kg d'agneaux produits. Si les conditions climatiques incitent certains éleveurs à vendre « en maigre » (vente en vif vers 25 à 28 kg), le fort taux d'exploitations en bio et/ou vente directe dans ce groupe porte le prix moyen de vente à plus de 8 €/kg carcasse.

Rapportées au kg produit, des aides qui sont plus élevées que le prix de vente

Le niveau de produit de l'atelier est très élevé pour le groupe Herbe, à 19,9 €/kg de carcasse. En effet le montant total des aides, rapporté au kg produit, est supérieur au prix du kg d'agneau (pourtant élevé dans ce groupe) : 9,8 €/kg de carcasse, contre 5,3 €/kg pour le groupe Mixte et 4,5 €/kg pour le groupe Bergerie. Ce haut niveau de produit permet ainsi de contrebalancer le coût de production, le plus élevé des trois groupes, à 23,3 €/kg en moyenne.



ANNEXES

Tableau 12

Structures, système fourrager et résultats économiques globaux par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés				Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande		
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe
Nombre d'exploitations	5	9	6	12	5	5	6	8	7
Main-d'œuvre en UMO	1.4	1.4	1.6	1.5	1.7	1.1	1.7	2.3	2.0
SAU	77	86	104	144	124	131	151	214	164
% Herbe	73%	86%	92%	86%	39%	52%	65%	93%	84%
brebis	619	498	633	746	676	431	416	323	459
Vaches allaitantes	0	0	0	0	0	0	79	86	54
% UGB OV	100%	100%	99%	100%	100%	100%	31%	31%	54%

Système fourrager									
Chargement en UGB/ha SFP	1.6	1.1	1.0	1.0	1.9	1.0	1.8	0.9	1.0
Chargement en brebis/ha SFPO	10.4	6.6	6.7	6.3	12.4	6.7	11.2	5.9	6.3
% maïs dans la SFP	3%	1%	0%	1%	8%	0%	15%	2%	3%
N minéral/ha Surface en Herbe	23	10	15	10	18	28	60	15	8
Fourrages en TMS/UGB	2.2	1.7	1.8	1.2	2.0	1.9	2.5	2.4	1.8
Kg MS/brebis	330	281	280	186	317	294	251	271	179

Economie globale									
Produit Brut Total/UMO	135 530	100 970	97 920	110 460	151 570	143 920	164 570	101 040	102 270
% aides sur PBT	27%	33%	43%	46%	23%	34%	27%	43%	41%
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	37 760	33 170	32 550	38 850	41 330	45 830	66 140	40 330	42 090
Charges de Mécanisation en €/ha	563	320	349	234	525	297	420	221	291
% annuités /EBE	95%	43%	51%	46%	44%	50%	50%	39%	39%
Revenu Disponible/UMO	6 080	18 600	19 170	20 800	23 450	22 410	34 780	23 570	25 750

Tableau 13

Résultats de l'atelier par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés				Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande		
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe
Nombre d'exploitations	5	9	6	12	5	5	6	8	7
Brebis	619	498	633	746	676	431	416	323	459
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1.28	1.32	1.39	1.36	1.19	0.79	0.59	0.71	1.18
brebis /UMO OV	510	394	499	563	591	567	727	446	459

Reproduction									
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	50%	41%	45%	20%	48%	31%	36%	72%	28%
Taux de mise bas	103	95	91	87	100	75	97	92	93
Taux de prolificité OV	194	180	149	140	176	121	165	135	138
Taux de mortalité OV	21	19	14	21	18	17	22	12	15
Taux de productivité numérique	157	140	115	97	143	89	124	109	109
Taux de mortalité adultes	7.7	7.2	7.3	8.9	7.2	7.0	6.9	7.6	11.6

Alimentation									
brebis /ha SFPO	10.4	6.6	6.7	6.3	12.4	6.7	11.2	5.9	6.3
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	330	281	280	186	317	294	251	271	179
Concentré total (kg/brebis)	260	189	185	129	240	183	197	158	112
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8.9	7.7	9.0	7.3	9.0	9.0	8.5	8.2	5.8
% concentré prélevé	55%	35%	24%	39%	56%	49%	57%	28%	31%

Commercialisation									
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18.8	19.3	18.5	18.4	19.0	18.9	18.6	18.4	18.8
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	7.06	7.02	6.54	7.03	7.00	6.40	6.64	6.63	6.51

Economie de l'atelier (€/brebis)									
Produit Brut	215	206	146	144	192	152	180	148	154
Charges Opérationnelles	101	80	75	62	95	71	79	70	56
dont Charges d'Alimentation Directe	63	47	49	33	57	43	45	44	32
dont Charges Surface Fourragère	9	6	10	7	8	10	14	10	9
dont Frais vétérinaires	6	10	9	7	8	9	7	4	6
dont autres Frais d'Elevage	23	17	9	16	22	10	13	13	9
Marge Brute	114	126	71	82	97	81	101	77	98

Tableau 14
Coût de production par combinaison de productions (€/kg de carcasse)

	Systèmes spécialisés				Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande		
	Fourragers	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est conduite Bergerie	Herbagers Bassin Est conduite Herbe	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers conduite Bergerie	Herbagers conduite Herbe
Nombre d'exploitations	5	9	6	12	5	5	6	8	7
Coût de production	12.8	14.8	15.0	19.6	11.8	14.6	10.5	15.6	13.9
Alimentation achetée	1.8	1.8	2.5	1.9	1.6	1.8	1.4	2.4	1.6
Approvisionnement des surfaces	0.8	0.4	0.8	0.8	0.9	1.0	0.9	0.7	0.7
Frais d'élevage	1.3	1.4	1.1	1.9	1.3	1.1	1.1	1.1	0.9
Mécanisation	3.1	2.6	3.3	3.2	2.6	2.7	2.3	2.4	3.0
Bâtiments et installations	0.6	0.9	0.5	0.9	0.5	0.7	0.5	0.7	0.5
Frais divers de gestion	0.8	1.1	1.1	1.8	0.9	1.1	0.7	1.1	1.0
Foncier et Capital	1.0	1.2	1.0	2.4	0.9	1.8	1.0	1.5	1.2
Travail	3.4	5.2	4.8	6.6	3.1	4.4	2.6	5.7	5.0
Produit de l'atelier	10.9	12.1	12.4	17.2	10.5	13.3	10.8	13.6	12.5
Prix agneaux	7.1	7.0	6.5	7.0	7.0	6.4	6.6	6.6	6.5
Autres produits	0.6	0.7	0.3	0.8	0.5	0.5	0.7	0.9	0.5
Aides	3.3	4.4	5.5	9.4	3.0	6.3	3.5	6.1	5.4
Prix de revient pour 2 SMIC	8.9	9.6	9.2	9.4	8.3	7.7	6.3	8.6	7.9
Rémunération permise (€/kgc)	1.3	2.5	2.1	4.1	1.7	3.0	2.8	3.6	2.9
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	12 311	8 303	8 687	7 754	12 492	9 397	14 025	6 735	7 295
Rémunération permise (SMIC/UMO)	0.9	1.1	1.0	1.4	1.2	1.4	2.9	1.3	1.4

Tableau 15
Résultats par type d'atelier

Structure	Bergerie			Mixte	Herbe
	Rust.	Herb.	Prol.	-	-
Nombre d'exploitations	11	14	6	24	11
Brebis	437	536	519	594	462
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	0,9	1,1	1,2	1,1	1,3
brebis /UMO OV	477	579	444	561	397

Reproduction					
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	68%	44%	49%	33%	14%
Taux de mise bas	93	92	112	89	88
Taux de prolificité	138	164	201	148	148
Taux de mortalité	13	19	21	17	21
Taux de productivité numérique	111	122	178	112	105
Taux de perte adultes	6,8	7,5	8,4	8,5	8,7

Alimentation					
brebis /ha SFPO	6,3	8,9	8,9	7,9	5,8
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	276	275	392	237	161
Concentré total (kg/brebis)	158	214	278	174	82
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,3	9,3	8,6	8,3	4,6
% concentré prélevé	30%	43%	54%	46%	28%

Commercialisation					
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,2	19,1	18,4	18,9	18,3
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,50	6,70	6,77	6,92	8,24

Economie de l'atelier (€/brebis)					
Produit Brut	135	175	237	171	203
Charges Opérationnelles	68	83	112	74	79
dont Charges d'Alimentation Directe	44	51	69	42	32
dont Charges Surface Fourragère	10	10	10	8	6
dont Frais vétérinaires	4	9	9	8	6
dont autres Frais d'Elevage	10	13	23	16	34
Marge Brute	67	93	125	96	124

Tableau 16
Coûts de production par type d'atelier (€/kg de carcasse)

	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	31	24	11
Coût de production	13,5	14,7	23,3
Alimentation achetée	2,1	1,8	1,9
Approvisionnement des surfaces	0,8	0,8	0,6
Frais d'élevage	1,1	1,4	2,7
Mécanisation	2,6	2,8	3,4
Bâtiments et installations	0,6	0,8	1,3
Frais divers de gestion	1,0	1,2	2,6
Foncier et Capital	1,2	1,4	2,3
Travail	4,2	4,5	8,4
Produit de l'atelier	11,8	12,9	19,9
Prix agneaux	6,6	6,9	8,2
Autres produits	0,7	0,7	1,9
Aides	4,5	5,4	9,8
Prix de revient pour 2 SMIC	8,3	8,7	11,6
Rémunération permise (€/kgc)	2,4	2,5	4,4
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	11 400	10 100	7 700
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1,2	1,4	1,5

LEXIQUE

AB : Agriculture Biologique

Concentré total : y compris celui distribué aux agneaux

Coût de production : y compris les charges supplétives (fermage calculé pour les terres en propriété, rémunération des capitaux propres et de la main-d'œuvre des exploitants, sur la base de 2 SMIC/UMO). Les cultures autoconsommées sont prises en compte à un prix de revient.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Fourrages en TMS/UGB ou kg MS/brebis : fourrages stockés et distribués, en tonne ou kg de matière sèche.

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

MAEC : Mesure agri-environnementale et climatique

Marge et Produit bruts par brebis : y compris les produits et charges de la SFPO, et cultures autoconsommées valorisées à un prix de cession.

Prix de revient : coût de production moins les aides et les autres produits de l'atelier (réformes, laine, etc.).

Productivité de la main-d'œuvre : kg de carcasse d'agneau vendus par UMO OV, corrigés de la variation d'inventaire et des achats.

Rémunération permise : produit de l'atelier moins le coût de production hors rémunération du travail des exploitants.

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface fourragère Principale

SFPO : SFP consacrée à l'atelier ovin

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif destiné à la reproduction, y compris les agnelles de plus de 6 mois

Taux de mortalité : nombre d'agneaux morts (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au total des agneaux nés.

Taux de productivité numérique par brebis : agneaux vendus ou conservés pour le renouvellement interne, corrigés de la variation d'inventaire, rapportés à l'effectif moyen de brebis, y compris les agnelles de plus de 6 mois.

Taux de prolificité : total des agneaux nés (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au nombre de mises bas

TMS : tonnes de matière sèche

% UGB OV : part des UGB ovines dans le total du cheptel

UMO : unité de main-d'œuvre. Le produit brut total est rapporté au total des UMO. L'EBE et le Revenu disponible sont rapportés aux UMO exploitants.

UMO OV : UMO consacrées à l'atelier ovin, calculées selon les coefficients utilisés dans la méthode Coût de production (y compris cultures utilisées pour l'atelier ovin).

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications régionales :

- Systèmes ovins de l'Ouest : dossier de cas-typés (conjoncture 2018)
- Nouveaux cas-typés ovins allaitants Nouvelle-Aquitaine zone limousine (conjoncture 2018)
- Maîtriser les charges de mécanisation en élevage ovin viande ((juillet 2018)
- Coût de production des céréales : raisonner son autonomie en concentré (avril 2019)
- Du méteil grain pour les ovins (septembre 2017)
- Je crée un atelier ovin sur mon exploitation (Limousin, septembre 2018)
- Créer un atelier ovin viande en Poitou-Charentes, en Pays de la Loire, en Bretagne (juillet 2014)



Publication nationales :

- Revenu en élevage ovin viande : poids croissant du concentré (juillet 2019)
- Analyser le coût de production d'un élevage ovin viande (décembre 2019)
- Economie de l'élevage – Dossier annuel Ovins – Année 2018 et perspectives 2019 : 2018 : Reprise de la production en France, 2019 : Année de tous les paradoxes (avril 2019)



CONTACTS :

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Limousin
 Vincent Bellet - Tél. : 05 49 44 74 94
Vincent.bellet@idele.fr

Charente
 Nathalie Augas
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Corrèze
 Sylvie Denis
sylvie.denis@correze.chambagri.fr

Creuse
 Danielle Sennepin
Danielle.sennepin@ccreuse.chambagri.fr

Deux-Sèvres
 Gérard Hoppenreys
gerard.hoppenreys@deux-sevres.chambagri.fr

Vienne
 Béatrice Griffault
beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Haute-Vienne
 Marie-Line Barjou
ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Loire-Atlantique et Maine-et-Loire
 Laurent Fichet
laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Mayenne et Sarthe
 Maurane Beaumont
laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Vendée
 Stéphane Migné
stephane.migne@pl.chambagri.fr

Bretagne
 Alain Gouédard
alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr

RESULTATS 2018 DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE DE L'OUEST

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE – POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2018 de 66 fermes de références ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'Élevage. Ces résultats sont présentés selon une double entrée : par combinaison de productions (résultats économiques globaux) et par type d'atelier (résultats techniques et coût de production).

Les revenus disponibles moyens par UMO sont proches de 20 000 € pour les systèmes spécialisés, à l'exception du groupe le plus intensif (fourragers), à seulement 6 000 €/UMO. Ceux des systèmes mixtes ovins-cultures ou ovins-bovins sont de l'ordre de 20 000 à 25 000 €/UMO, à l'exception du groupe des ovins-bovins fourragers, à 35 000 €/UMO.

L'analyse des coûts de production des différents types d'ateliers ovins viande montre une rémunération permise du travail des exploitants qui varie, en moyenne de 1,2 à 1,5 SMIC/UMO. C'est le petit groupe le plus orienté vers une conduite à l'herbe qui obtient la meilleure moyenne, mais avec une très forte variabilité.

Décembre 2019

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2427-2841

Référence idele : 00 19 502 049



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1 500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

